

# Le Fil d'ARIAL

N°22

Printemps 2022

ASSOCIATION DE REFLEXION D'INFORMATION ET D'ACTION LOCALE

## AMÉNAGER LA RABATERIE.

Arial depuis sa création en 2001 est toujours intervenue pour s'opposer à l'idée qu'une ville doit se développer en urbanisant le moindre espace disponible.

C'est en effet une vision rétrograde ne répondant pas aux urgences actuelles. Le réchauffement climatique impose une autre conception : éviter de densifier, végétaliser davantage d'autant plus que Saint Pierre des Corps est en zone inondable.

Or le réaménagement du quartier de la Rabaterie envisagé depuis 2015, projet maintenant prioritaire du Nouveau plan de rénovation urbaine de la Métropole, illustre malheureusement les choix qu'il ne faut pas faire.

Celui de la densification d'abord, comme en témoignent les 40 nouveaux logements envisagés, condition sans appel de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), financeur pour le compte de l'État, afin de garantir l'équilibre financier de toute l'opération. Celui de la non-concertation, si ce n'est a posteriori, comme on nous l'a gentiment expliqué lors de la réunion publique du 24/11 dernier. En effet les habitants du quartier pourront exprimer leurs vœux sur la disposition des bâtiments envisagés et peut-être sur leur destination précise.

Ces deux absurdités majeures ont bien été relevées dans les interventions du public lors de cette réunion, en termes clairs et concrets bien loin du discours jargonnant et hors sol du représentant de la préfecture.

Ont été rappelées :

- la densité exceptionnelle du quartier, 38% de la population de St Pierre des Corps y réside.
- l'absence de consultations des habitants concernés pendant les 5 dernières années et surtout pendant les 8 derniers mois où une mission d'étude diligentée par l'ANRU mettait en place le projet qui nous a été présenté.



Il est clair qu'il va falloir se regrouper nombreux pour peser sur ce projet qui n'est pas acceptable en l'état. Arial s'y emploiera en appui de l' élu de la liste « Agir Ensemble ».

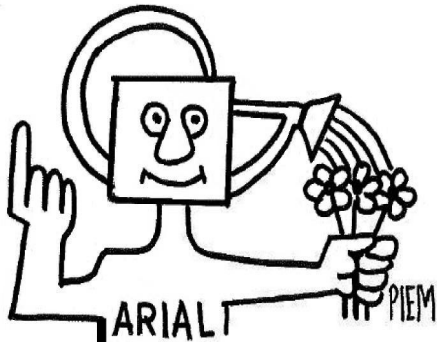
Notre élu a déjà écrit à la Ministre d'intervenir auprès de son établissement public, l'ANRU, afin de supprimer les logements et de construire le projet avec la population.

Le Maire a assuré qu'il ouvrirait au centre commercial de la Rabaterie un local où les habitants pourront venir donner leur avis, critiquer, proposer. Il faut s'emparer de cette promesse pour donner une réalité au mot « co-construction » qui est une exigence du cahier des charges de l'ANRU.

\* voir courrier sur [www.arialspdc37.org](http://www.arialspdc37.org)

## ENCORE et TOUJOURS LÀ !

Retour sur une campagne municipale difficile mais un regard tourné vers l'avenir



Après le temps des critiques, des reproches et des inepties nous accusant d'avoir fait perdre la Gauche, et malgré la richesse et les moments passionnants de la campagne municipale, il nous a semblé important de présenter notre version des faits tels que nous les avons vécus et ressentis.

### Acte 1 :

Dès février 2019, ARIAL ouvre la campagne avant tout le monde, en lançant un appel pour inviter l'ensemble de la population corpopétrussienne à construire un programme et constituer une liste électorale citoyenne. Le 1er mars, le « **Collectif Saint Pierre 2020** » est donc né.

Il est constitué de citoyens, de membres d'ARIAL, et lors des premiers ateliers, de membres PC/PS de la majorité en place.

Dans une collaboration et une intelligence collective, les réunions se succèdent, les travaux sont intégralement partagés et le programme prend forme. En juin 2019 les membres PC/PS ne participent plus, des listes indépendantes avec déjà des têtes de liste « AGT\*, JSP\* et PACTE » entrent en lice. Quelques rencontres entre formations s'organisent, mais des discussions difficiles en vue d'une éventuelle gouvernance et d'un programme commun, patinent. En décembre 2019, le Collectif choisit par la méthode « **élection sans candidat** » 4 représentants.

Afin de statuer sur une liste commune, une réunion avec l'ensemble des formations est prévue le 9 janvier 2020. En amont, le collectif fait part de points incontournables à débattre, nommés maladroitement « conditions à discuter » et évoquant entre autres la composition d'une liste commune réservant une part équitable en 3/3 entre les formations PC/Génération S et le Collectif .

Le jeudi 9 janvier, la formation AGT arrive en nombre avec des personnes jamais vues auparavant, ni vues sur leur liste ensuite. Elle impose l'organisation d'une future majorité à 4 composantes, présentant un nouveau groupe intitulé « citoyens » qui n'avait jamais été mentionné, notre collectif étant dans ces conditions, relégué à ne faire partie que du décor. La tension est forte et les discussions finissent par une rupture et un chaos, après l'agression verbale de plusieurs membres d'AGT envers des membres du Collectif.

L'accord au 1er tour semble impossible.

Le lendemain midi, une réunion de dernière chance est organisée au siège du PC sur leurs propos que « la nuit porte conseil ». Cette rencontre tourne à un vrai tribunal. Les 4 représentants du Collectif sont sermonnés et accusés individuellement pour certains, de diviser et d'avoir de trop fortes prétentions.

Le Collectif en plein désarroi, décide quand même le 11 janvier de porter seul le projet construit depuis près d'un an.

Sur les deux personnes ayant rejoint la veille la formation AGT, l'une revient sur sa position et réintègre le Collectif. Ouf pas d'explosion en vol. Il valide le 15 janvier la perspective d'une alliance au second tour et désigne sa tête de Liste.

**15 mars 2020, 1<sup>er</sup> tour, la liste « Agir Ensemble » obtient 11,84 % soit 476 voix.**

## Acte 2 :

Dans la perspective du second tour du 22 Mars, une rencontre entre AGT et Agir Ensemble se tient le 16 mars, 2 jours avant le confinement. AGT n'envisage pas l'alliance avec JSP et s'oppose à une règle proportionnelle conforme aux résultats du premier tour.

Agir Ensemble est convaincu que seul un accord sur des éléments de projet et une répartition équitable dans la liste de fusion peut convaincre ses électeurs d'adhérer à cette union. Le 24 mars, Agir Ensemble émet un communiqué de presse appelant à la fusion selon une règle proportionnelle des quatre listes de gauche du 1er tour.

Les discussions bilatérales de notre liste avec JSP et AGT vont bon train mais Agir Ensemble n'en démord pas, il émet un 2ème communiqué de presse renouvelant son appel à l'union à la proportionnelle des listes AGT, JSP, Agir ensemble et Pacte.

26 mai 2020, le dépôt des listes pour le second tour approche. Tout en souhaitant ne pas se rencontrer, AGT et JSP acceptent enfin l'éventualité d'une fusion. De fait Agir Ensemble devient l'intermédiaire entre les 2 listes, organisant des rencontres bilatérales tentant de convaincre au consensus et à la raison. AGT et JSP s'engagent enfin à se rencontrer.

Agir Ensemble réitère son positionnement d'un accord indispensable entre 3 listes voire 4.

28 mai 2020, Agir Ensemble réussit son pari, AGT, JSP et PACTE se retrouvent autour de la table. Nous pensons discuter les modalités de fusion, or, rien ne se passe comme prévu. PACTE ne veut pas d'alliance avec JSP, AGT non plus suite au communiqué de presse de la veille de JSP contre la tête de liste d'AGT. Agir Ensemble tente de convaincre AGT en lui offrant un nouveau délai de réflexion.

1er juin 2020, proposition de fusion à 3 ou 4 rejetée par AGT et PACTE au motif « qu'elle ne garantit pas la stabilité du projet municipal, d'autant plus que la tête de liste de JSP a rejeté par voie de presse la possibilité d'une alliance avec notre liste.

2 juin 2020, Agir ensemble fait le choix difficile, après un vote serré, de se présenter seul au second tour, ne souhaitant pas faire de choix d'alliance avec AGT/PACTE ou JSP qui, chacune de leur côté et non sans culot, sollicite une dernière fois notre Collectif pour une alliance de dernière minute.

**28 juin 2020, 2ème tour, la liste « Agir Ensemble » obtient 9.67 % soit 416 voix.**

## Bilan et perspectives :

Cette campagne électorale 2020 a marqué les esprits et déçu un grand nombre de participants. Elle a été virulente, voire violente et a annihilé un certain nombre d'envies durant plusieurs mois. Lors de cette campagne, nous avons une nouvelle fois tenté d'intégrer les citoyens dans la sphère politique et dans les instances de prise de décisions locales.

Les résultats montrent que le Collectif Saint Pierre 2020 a constitué un électorat fidèle et convaincu par nos idées et nos projets plus que par le vote utile.

Finalement, les chances d'une liste commune ont été ruinées par ces logiques de concurrence et de compétition qui nous ont menés à la situation que l'on connaît. Chacun doit assumer ses responsabilités sans rejeter la faute sur l'autre, sans quoi, nous continuerons à en payer les pots cassés, dans l'opposition actuelle ou demain dans une majorité potentiellement ouverte.

Depuis 2020 nous travaillons à des propositions citoyennes . Comme depuis 2001, le Collectif Saint Pierre initié par ARIAL continue à s'exprimer pleinement dans les instances municipales, interrogeant, proposant, informant, relayant la parole des habitants, afin de construire plutôt que d'alimenter la polémique car telle est notre mission.

**Encore et toujours là, nous revoilà ! Et nous vous invitons à nous rejoindre.**

### Pour nous contacter :

ARIAL association – 7 impasse Boisdenier  
37700 St Pierre des Corps  
Courriel : [arial.sp@laposte.net](mailto:arial.sp@laposte.net)



*Ce texte n'est qu'un résumé, l'ensemble des informations et détails sont lisibles sur notre site « [arialspdc37.org](http://arialspdc37.org) ».*

*\* AGT : liste « A Gauche Toute », JSP : liste « J'aime Saint Pierre »*

## PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère): Vélo, Train et Autoroute... !

La qualité de l'air est un enjeu majeur pour notre avenir proche. Modifiée principalement par l'activité humaine, la pollution de l'air a des effets prépondérants sur notre santé et l'environnement, engendrant d'importants coûts pour la société. En France, le coût de la pollution atmosphérique a été évalué en 2015 par le Sénat de 70 à 100 milliards d'€ par an.

Parmi les polluants recensés, les particules (poussières en suspension) sont particulièrement nocives, provoquant, irritations, problèmes respiratoires et augmentent la mortalité :

PM<sub>10</sub> : particules de diamètre inférieur à 10 µm : elles sont retenues au niveau du nez et des voies aériennes supérieures ;

PM<sub>2.5</sub> : particules de diamètre inférieur à 2,5 µm : elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire jusqu'aux alvéoles pulmonaires et peuvent passer dans le sang.



En 2019, Santé Publique France estimait que la mauvaise qualité de l'air était à l'origine de 40 000 décès/an et près de 8 mois d'espérance de vie en moins en lien avec l'exposition aux particules fines (PM<sub>2.5</sub>). Près de 7 000 décès étaient attribuables à l'exposition au NO<sub>x</sub> (dioxyde d'azote). En 2021, plusieurs rapports internationaux indiquent que cette mauvaise qualité de l'air est responsable de près de 9 millions de décès prématurés dans le monde dont 300 000 en Europe et près de 100 000 en France.

Pour les agglomérations de plus de 250 000 hab., les PPA doivent définir des actions ramenant les taux de polluants atmosphériques à un niveau inférieur aux valeurs limites réglementaires.

**Le PPA de l'agglomération tourangelle**, mis en place en 2006, révisé en 2014, est évalué tous les 5 ans, sous la surveillance de LIG'AIR (Association de surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire). L'évaluation de 2019 conduit l'État à engager une nouvelle révision eu égard au contexte de sensibilité croissante de la qualité de l'air.

### Notre action :

ARIAL, depuis 2014, travaille et participe aux comités techniques sur la qualité de l'air. Aussi depuis 2011, les moyennes relevées sur l'agglomération sont pour la plupart en deçà des limites fixées. Maintenons la vigilance.

Un des objectifs de cette révision est de renouveler les panels d'actions à travers **3 axes** de travail : **1-Mobilité** et qualité de l'air, **2-Résidentiel** et qualité de l'air, **3-Activités économiques** et qualité de l'air.

De mai à sept 2021, ARIAL a participé à l'axe « Mobilité et qualité de l'air ». Une analyse des actions mises en place en 2014 montre que les mesures doivent être plus ciblées et concrètes. Une des actions prévues en 2014 et non réalisée constituait à réduire le taux de NO<sub>x</sub> afin d'améliorer l'exposition des populations sur le secteur de l'A10.

Dans cet axe, ARIAL s'est positionnée comme partenaire sur 3/11 actions :

Structuration et coordination d'un réseau vélo afin d'augmenter les déplacements à vélo : selon l'inventaire de 2018, 72% des émissions de NO<sub>x</sub> et 18% des PM<sub>2,5</sub> sont dues au trafic routier ; dans l'agglomération 2,9% des déplacements sont à vélo, son augmentation contribuerait à réduire ces polluants.

Développement du ferroviaire au quotidien et mise en route du Service Express Métropolitain : ceci permettrait de prendre en compte nos propositions de 2018 sur l'étoile ferroviaire inter-modale bus/tram/train.

Limitation de la pollution atmosphérique sur l'axe A10 : une convention « Autoroute bas carbone » signée en 2021 entre Cofiroute et l'État : de qui se moque-t-on ??

L'interdiction des poids lourds à la sortie 21 Tours Centre nous paraît plus concrète !

### Et maintenant ?

Au comité de pilotage de nov. 2021 tenu en préfecture, ont été présentées les actions définies par les groupes de travail en vue du futur PPA.

Au-delà de ces travaux pour la révision PPA, nous constatons surtout une lourdeur importante pour agir. Officiellement approuvé en mars 2023, quelles suites seront données par les pilotes des actions du PPA ? ...Car **le travail sur le terrain reste à bâtir.**